PRÉSENCES :

|  |  |
| --- | --- |
| * Brisebois René-André * Hallée Claude * Laporte Clément * Choquette Étienne | * Paiement Viateur * Roussel Gilles * Tardif Réjean |

**ABSENCE :**

**INVITÉ :**

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |



1. **Accueil**

Monsieur Gilles Roussel souhaite la bienvenue à tous, les remercie de leur présence et déclare la réunion ouverte.

1. **Adoption du projet d’ordre du jour**

Il fait la lecture du projet d’ordre du jour. Le projet d’ordre du jour est modifié comme suit :

* Ajout du point 3.A : Dépôt du procès-verbal de la réunion de l’exécutif tenue le 5 décembre et résolution pour entériner les décisions de l’exécutif;
* Retraits des points 5 et 6 qui ont été traités à la réunion de l’exécutif tenue le 5 décembre :
* Le point 5 : Projets novateurs 2016 : demande de Thérèse Boucher relative à un ajustement de l’attribution de la contribution pour l’année financière 2018;
* Le point 6 : Projets novateurs 2017 : décision relative à la proposition complète du Bas-St-Laurent.
* Ajout de trois points à varia :
  + Possibilité d’un nouveau membre pour le CA
  + Rencontre avec Marie-Josée Guérette, vice-présidente exécutive aux affaires publiques et au rayonnement d’entreprise, La Capitale
  + Informations relatives à la Chaire en délinquance de l’université Laval

**RÉSOLUTION 2018/12/18/383**

**Il est proposé par : René-André Brisebois**

**Appuyé par : Clément Laporte**

Que l’ordre du jour soit adopté tel que modifié

**Adopté à l’unanimité.**

1. **Adoption du procès-verbal de la rencontre du 30 octobre et suivis**

Les membres ont pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 30 octobre 2018.

Le tout est jugé conforme sur la forme et sur le fond.

Réjean et Claude font les suivis.

**RÉSOLUTION 2018/12/18/384**

**Il est proposé par : Clément Laporte**

**Appuyé par : René-André Brisebois**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 30 octobre 2018 soit adopté tel que déposé

**Adopté à l'unanimité.**

**3.A Dépôt du procès-verbal de la réunion de l’exécutif tenue le 5 décembre et résolution pour entériner les décisions de l’exécutif**

|  |
| --- |
| ***PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DE LA FQJC***  ***TENUE LE MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2018, DE 12H00 À 13H30, au restaurant St- Hubert, 1019 Ste-Catherine, Montréal***  ***Sont présents :***   * ***M. Gilles Roussel, président*** * ***M. Réjean Tardif, vice-président-trésorier*** * ***M. Clément Laporte, secrétaire*** * ***M. Claude Hallée, coordonnateur général***   *Deux points sont prévus à l’ordre du jour.*   1. ***LE PROJET NOVATEUR « Une voie partagée, selon les meilleures pratiques, dans l’intérêt des adolescents et des victimes! » SOUMIS PAR MME VALÉRIE PARADIS DU CISSS DU BAS-ST-LAURENT***   *La proposition complète soumise par Mme Paradis relativement au projet novateur cité en titre a été soumise au jury de sélection composé des personnes suivantes :*   * *Jean-François Vézina - MSSS* * *Steven Pontbriand – Directeur Programme jeunesse CISSS Gaspésie* * *M. Martin Careau - DPJ/DP Nunavik* * *M. Clément Laporte - CA FQJC* * *M. Réjean Tardif - CA FQJC* * *M. Claude Hallée - Coordonnateur général FQJC*   *Clément Laporte présente le tableau synthèse des grilles d’évaluation et recommandations produites par les membres du jury (Ce document est disponible sur LE SITE Web de la fondation, dans la section administrateur, parmi les documents du CA du 27 novembre 2018).*  *Clément attire l’attention des membres sur les zones de difficultés relevées ainsi que sur la recommandation favorable des membres du jury. Il répond aux questions.*  ***RÉSOLUTION* 2018/12/18/385**  ***Il est unanimement résolu par les membres de l’exécutif d’entériner la recommandation du jury de sélection à savoir de soutenir ce projet sous réserve que le promoteur apporte les modifications permettant de tenir compte des commentaires du jury de sélection particulièrement au niveau budgétaire et au processus de co-construction.***  ***Il est également résolu de confier à Clément Laporte le mandat d’apporter les suivis requis quant aux ajustements à apporter à ce projet novateur et subséquemment d’élaborer avec le CISSS du Bas St-Laurent l’accord de contribution qui devra par la suite être soumis au CA pour adoption.***   1. ***DEMANDE DE Mme THÉRÈSE BOUCHER RELATIVE À UN AJUSTEMENT DE L’ATTRIBUTION DE LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE 2018 POUR LE PROJET NOVATEUR « CENTRE MULTI-SERVICES EN PARTENARIAT (CMSP) »***   *Le 21 novembre dernier, Mme Boucher a fait parvenir une demande relativement à l’objet cité en titre, possibilité prévue dans l’accord de contribution signée par les parties.*  *Essentiellement, un certain nombre d’activités prévues dans l’an un du projet n’ont pu être réalisées en 2018 et doivent être reportées en début d’année 2019, d’où la demande d’autorisation de reporter en 2019 un montant de 1517.15 $.*  *Clément Laporte présente un document synthèse qu’il a préparé dans lequel on retrouve les budgets de l’an 1 et de l’an 2 réajustés en fonction de cette demande. Il précise que de toute évidence certaines dépenses de l’an 2 ont été sous-évaluées. Il suggère qu’il serait sage de prévoir un dépassement des coûts en 2019 pouvant atteindre 5000 $.*  *L’ensemble de la documentation pertinente est disponible sur LE SITE Web de la fondation, dans la section administrateur, parmi les documents du CA du 27 novembre 2018*  ***RÉSOLUTION*2018/12/18/386**  ***Après discussions, il est unanimement résolu de répondre favorablement à la demande de Mme Boucher et de l’informer que la FQJC accepte de reporter du budget alloué pour l’année 2018 un montant de 1518 $ dans le budget qui sera alloué en 2019, lequel budget sera en conséquence de 51 518 $ au lieu de 50 000$.***  ***Pour les fins budgétaires de la FQJC, compte tenu que le budget alloué au projet novateur CMSP en 2018 était de 50 000$ et que seulement 25 900$ aura été dépensé au 31 décembre 2018, il est résolu de prévoir dans les états financiers au 31 décembre 2018 de la FQJC un compte à payer de 5 000 $ dans le poste budgétaire du Projet novateur CMSP.***  ***Le budget 2019 de la FQJC devra être ajusté en conséquence.***  *Le présent procès-verbal sera entériné par le CA de la FQJC lors de sa prochaine réunion.*  *L’ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 13h30.*  *Gilles Roussel, Clément Laporte, Réjean Tardif et Claude Hallée* |

**RÉSOLUTION 2018/12/18/387**

**Il est proposé par : Étienne Choquette**

**Appuyé par : Viateur Paiement**

D’entériner les décisions prises par l’exécutif lors de sa réunion du 5 décembre 2018 soit les résolutions **2018/12/18/385 et 2018/12/18/386** qui se retrouvent dans le procès-verbal de cette rencontre.

**Adopté à l'unanimité.**

1. **Rapport du coordonnateur** 
   * **Remise du prix Excellence au quotidien Raymond Gingras à Québec**

Un beau succès sur un fond de notre nouvelle bannière. Le coordonnateur en a profité pour remettre nos nouveaux dépliants aux gens présents.

* + **Retour sur «la ligue de soccer intra-murale » au site Cité des Prairies**

Thérèse Boucher s’est excusée au coordonnateur de la façon dont on a répondu aux demandes de la FQJC concernant le don fait pour la ligue de soccer intra-murale au Site Cité des Prairies.

Elle corrigera certains aspects avec ses équipes, entre-autres sur les informations devant être transmises aux jeunes sur les programmes de la FQJC. Elle nous fera parvenir des photos du logo de la Fondation imprimé sur les chandails.

* + **Démarches réalisées en vue d’un appel d’offres pour une firme apte à rechercher des donateurs pour les différents programmes de la FQJC**

Le coordonnateur cède la parole au vice-président qui a rencontré Mme Anne-Marie Day de la firme ÉPISODE, philanthropie& investissement communautaire, firme qui se présente comme « l’expert en philanthropie et en investissement communautaire au Québec. Actif en gestion philanthropique depuis plus de 25 ans, Épisode a mené avec succès au-delà de 200 campagnes de financement, ce qui a permis à ses clients de redistribuer quelque 900 millions de dollars ».

Réjean explique que lors de cette rencontre il a présenté la FQJC, son histoire, l’ensemble des activités tenues au cours des dernières années pour revoir ses programmes et revamper son site WEB et son logo ainsi que les démarches et conclusion du comité de marketing, à savoir nos besoins pour cibler des donateurs spécifiques pour nos différents programmes.

Mme Day a rapidement expliqué les différents services offerts par ÉPISODE en précisant que globalement la firme propose une démarche d’accompagnement d’une durée de 20 semaines pour un coût de 20 000$ et elle s’est engagée à nous faire une offre de service détaillée.

Cette offre de services reçue fin décembre se retrouve en annexe à ce procès-verbal.

Essentiellement, le tout nous obligerait à refaire avec eux la démarche que la FQJC a déjà faite au cours des dernières années et ce n’est pas eux qui feraient les démarches auprès des donateurs potentiels…… Discussions à venir lors d’un prochain CA!

* + **Démarche avec Atypic pour la collecte de données à partir des formulaires WEB**

Claude, aidé de Clément,a proposé des changements sur la cueillette de données et la manipulation de celles-ci sur le site. Benjamin de chez Atypica proposé un plan de travail. D’autres éléments ont été proposés par la suite pour le suivi des projets novateurs et celui des prix aux intervenants. Benjamin nous a dit que pour ça il faudrait t voir ce qu’on souhaite qui soit fait car cela engendre d’autres coûts.

* + **Calendrier des événements à venir**

Remise du « Prix d’excellence de carrière » en Montérégie. Le prix sera remis après la période des fêtes 18-19.

1. **Colloque Défis Jeunesse de l’Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD).**

Une belle façon d’expérimenter notre kiosque même si peu de personnes se sont présentées à nous. Il en était de même pour les autres organismes présents.

Il y a eu un moment intéressant de rencontre et de discussions avec celle qui animera le projet novateur du CIUSSS du Centre-Sud-de-L’Ïle-de-Montréal. Sa présence avec le coordonnateur au kiosque avait été convenue. Une affiche présentant le projet avait d’ailleurs été conçue pour l’événement et sera également installée sur les murs des unités de garde.

Par un échange de service avec la maison d’édition de M Jacques Dionne, nous avons eu droit à une citation dans un encart du programme du colloque et sur notre table, servant de présentoir, les gens pouvaient voir et acheter le livre « Approche de communauté d’entraide et de justice (ACEJ) ».

Comme prévu un montant de 800$ a servi pour l’inscription comme exposant lors de ce colloque. Un montant maximal de 4000$ avait également été alloué pour l’achat d’un kiosque, d’une bannière et de dépliants.Voici le détail des dépenses :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Dépenses produits promotionnels** | | |
| **Espace d’exposition** | | **800 $** |
| **Bannière :**  **Supreme 1 - 33 x 84,5 pouces**  **Structure, sac, mat, cartouche**  **Visuel imprimé sur tissu sublimation simple face** | | **420 $** |
| **Kiosque (mur) :**  **Stand Xtension 8 pieds**  **Structure et barres noires**  **Visuel imprimé sur tissu sublimation simple face**  **Sac standard** | | **1390 $** |
| **Montage graphique pour le Supreme 1 et le mur** | | **382.50 $** |
| **Dépliant :**  **Programme de soutien à la réinsertion** | | **125 $** |
| **Montage graphique**  **6 étapes de corrections** | | **75 $** |
| **Impression 250 dépliants 8,5X11 recto verso, 3 volets Montage** | | **148 $** |
| **Livraison** | | **27 $** |
| **Sous-total** | | **3367.50 $** |
| **Plus taxes** | | **384.49 $** |
| **Total produits promotionnels :** | | **3751.99 $** |
| **Autres dépenses** | | |
| **Dépliant Réussir ton projet de reprise en mains** | **125 $** | |
| **Montage graphique**  **Conception graphique GQ 125,00**  **6 étapes de corrections** | **75 $** | |
| **Impression de 100 dépliants recto verso 8,5X11, 3**  **Volets** | **111 $** | |
| **Sous-total** |  | |
| **Plus taxes** | **46.57 $** | |
| **Total** | **357.57 $** | |

1. **Discussion sur l’opportunité de conserver ou de se départir des immeubles Chabot et Charny**

Tel que convenu lors du dernier CA, le point est apporté pour discussion et décision. Rejean dépose et présente différents documents comparant les possibilités de revenus nets pour les prochaines années en fonction des deux options possibles pour nos immeubles, soit les conserver ou s’en départir. Il explique également les conclusions de l’agent d’immeuble qui a procédé à une étude sommaire du marché actuel dans les secteurs où sont localisés nos immeubles. Ces documents sont joints en annexe.

Le coordonnateur informe également les membres qu’une proposition de renouvellement des baux pour 4 ans nous a été déposée cette semaine par notre locataire actuel.

Suite aux discussions sur les énergies et ressources dont disposent la FQJC et en tenant compte de la nouvelle structure CIUSSS Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal avec qui nous devons transiger, les membres en viennent à la conclusion unanime qu’il sera plus avantageux et plus sage de se départir de nos immeubles.

On confie au comité exécutif le mandat d’établir la stratégie (le quand et le comment) pour actualiser le tout au mieux des intérêts de la FQJC tout en respectant les droits de notre locataire.

**RÉSOLUTION 2018/12/18/388**

**Il est proposé par : Viateur Paiement**

**Appuyé par : Clément Laporte**

D’enclencher le processus pour se départir des immeubles Chabot et Charny et de confier au comité exécutif le mandat d’établir et actualiser la stratégie pour actualiser le tout au moment jugé approprié et ce dans le respect des droits du locataire ainsi que des meilleurs intérêts de la FQJC.

**Adopté à l'unanimité.**

1. **Varias**

**7.1 Possibilité d’un nouveau membre pour le CA**

Réjean informe les membres du CA des démarches qu’il a fait auprès d’une personne pour l’inviter à siéger sur le CA de la FQJC. Il présente rapidement le profil de cette personne qui est un optométriste qui a déjà siégé sur le CA d’une autre fondation. Celui-ci doit rendre sa réponse d’ici la fin décembre. À suivre.

**7.2 Rencontre avec Marie-Josée Guérette, Vice-présidente exécutive aux affaires publiques et au rayonnement d’entreprise, La Capitale**

Réjean informe les membres qu’il a réussi à obtenir une rencontre avec la personne citée en titre, rencontre prévue pour le mercredi 19 décembre dans les bureaux de la Capitale à Québec. L’objectif de cette rencontre est celui d’intéresser la Capitale à devenir un donateur pour un ou plusieurs des programmes de la FQJC. À suivre.

**7.3 Informations relatives à la Chaire en délinquance de l’université Laval**

En réponse à une question de Clément, René-André expose les informations récentes qu’il a pu obtenir en lien avec la création de la Chaire en délinquance de l’université Laval. Globalement on retient qu’ils en sont encore au stade de doter cette chaire d’une personne responsable. À suivre.

1. **Levée de la réunion**

L’ordre du jour étant épuisé la réunion est levée à 17h45. Les membres se donnent rendez-vous dans quelques minutes au restaurant retenu pour le souper de Noel ainsi que pour souligner la contribution de Mme Nicole Cabana à titre de membre du CA pendant plusieurs années.